

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des

points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.



Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite. Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, dans toutes les disciplines. N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos). Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu



POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

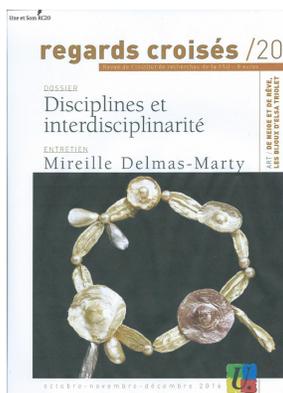
Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



La réforme du lycée supprime les séries actuelles pour une modularité qui profitera aux élèves initiés : trois « spécialités » en Première, suivi de l'abandon de l'une d'elles en Terminale. Une formation scientifique de qualité ne saurait éliminer si tôt une de ses disciplines majeures (mathématiques, physique-chimie, SVT) ou réduire l'une d'elle à seulement trois heures si les « mathématiques complémentaires » sont choisies en enseignement optionnel.

De nouveaux programmes sont en cours d'écriture mais le conseil supérieur des programmes (CSP) va travailler dans la plus grande précipitation puisque les projets sont attendus en octobre. De façon plus insidieuse, les maigres marges horaires « à tout faire » font peser de très fortes craintes sur le maintien des groupes à effectifs réduits. La nouvelle organisation du baccalauréat, avec notamment ses épreuves communes, va déstructurer fortement les enseignements sur l'ensemble du cycle terminal.



Au collège, la réforme a généré des difficultés : programmes de cycle denses et « spirales » avec peu de repères annuels forts. En Troisième, l'horaire hebdomadaire a été réduit alors que la discipline figure désormais à l'écrit du DNB avec un programme à traiter aussi dense qu'auparavant. En Sixième, la globalisation des horaires et programmes de Sciences et Technologie engendre un glissement dangereux vers une polyvalence des professeurs. Un nouvel « enseignement scientifique » apparaît dans le tronc commun de tous les lycéens avec le même risque.

Les injonctions pédagogiques se multiplient (évaluation par compétences et classes sans notes, contextualisation, tâches complexes, démarche d'investigation...), sans lieu ni temps pour débattre de leur pertinence.

**Comment dans ces conditions bien faire son métier ?
Comment ne pas « se perdre » dans toutes les prescriptions ? Comment faire lorsque l'on est sur plusieurs établissements, TZR ou non-titulaire ?
Comment évaluer ?**

QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

- Des groupes à effectifs réduits garantis par une grille nationale pour une expérimentation qui permette la construction de savoirs, en sécurité, et l'expression de chacun lors d'une démarche scientifique réflexive
- Une rémunération pour la préparation et l'évaluation des ECE
- Le maintien de séries au lycée où l'élève approfondit graduellement les disciplines sans abandon d'une spécialité initialement choisie, en Terminale.
- La différenciation des horaires de Sixième
- Le rétablissement de deux heures hebdomadaires en Troisième.

Pour les programmes :

- Un équilibre entre acquisition de connaissances, utilisation des outils mathématiques, résolution de problème et étude de documents.
- Des repères annuels forts en collège, mis en place progressivement sur 3 ans, ainsi que leur aménagement afin qu'ils soient réalisables.

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s . Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : physique.chimie@snes.edu